

**Rapport de la commission de gestion et des finances sur le Préavis No 17/25 : « Demande de crédit complémentaire au budget 2025 pour l'équipement en affichage numérique frontal (ANF) des collèges Pré-Genoivois et Chantemerle à Orbe, ainsi que les travaux d'installation nécessaires à leur utilisation »**

Présidente : Cand Claire-Lise

Membres : Fasel Rachel, Pasteur Cora, Lambercy Valérie, Quinodoz Boris

Suppléants : Martin Jean-François

---

Orbe, le 29 août 2025

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La Commission de gestion et des finances s'est réunie le vendredi 22 août à la salle de conférence de l'ASIOR à Montcherand pour un travail préparatoire consacré à l'analyse des deux préavis (demande de crédit complémentaire pour l'équipement en affichage numérique frontal et le budget de fonctionnement 2026). Tous les membres de la Commission étaient présents à l'exception de Mme Valérie Lambercy, excusée.

La Commission s'est ensuite réunie le mercredi 27 août 2025 dans les locaux de l'ASIOR au collège des Pique-Raisinets à Montcherand, en présence de M. Olivier Petermann, Président du CODIR, Mmes Anne Baumann et Marinette Benoit, membres du CODIR et Line Cottens, boursière.

Tous les membres de la Commission étaient présents à l'exception de M. Boris Quinodoz, excusé, remplacé par M. Jean-François Martin, suppléant.

La Commission les remercie chaleureusement pour leur disponibilité ainsi que pour la clarté et la transparence dans les réponses apportées à nos questions.

## **I. PREAMBULE**

Comme présenté par le CODIR, l'enseignement scolaire doit utiliser les nouvelles technologies actuelles et équiper toutes les classes. Quasi la totalité des classes actuelles est déjà équipée. Cela fait suite à la demande du département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC).

## **II. QUESTIONS/ECHANGES**

La commission de gestion a questionné le CODIR sur la raison du changement de fournisseur par rapport aux équipements déjà installés.

Le CODIR nous informe qu'il y a eu un appel d'offre cantonal. La société Mobil Galmar SA, nouveau fournisseur cantonal, a obtenu le contrat avec un prix concurrentiel.

Pour information, le coût d'un tableau interactif (ANF) posé en 2022 était de CHF 7821.35. En 2025, le coût est de CHF 7083.35, donc encore plus avantageux.

L'antenne Wifi est incluse dans le prix du tableau interactif (AFN).

La commission pose la question au CODIR sur la pertinence de poser ces tableaux dans le collège de Pré-Genevois alors que ce collège va se fermer par la suite. Le CODIR nous certifie que ces classes seront fermées d'ici quelques années et que ces tableaux pourront être déplacés dans d'autres bâtiments.

Concernant la classe (ACM), activité créatrice manuelle, au collège de Chantemerle à Orbe, le CODIR nous informe que cette classe est également disponible et utilisée par des enseignants si besoin pour certains cours. C'est pourquoi celle-ci doit également être équipée.

### **III. CONCLUSION**

Au vu de ce qui précède, la commission de gestion invite le Conseil intercommunal de bien vouloir prendre la décision suivante :

#### **Le Conseil Intercommunal de l'ASIOR, considérant :**

- Au vu du préavis No 17/25 ci-dessus,
- le rapport de la commission de gestion et des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

#### **Décide :**

1. D'autoriser le CODIR à procéder à la réalisation du projet du présent préavis.
2. D'octroyer au CODIR un crédit de CHF 42'500.- pour financer l'équipement en affichage numérique frontal (ANF) des collèges Pré-Genevois et Chantemerle à Orbe, ainsi que les travaux d'installations nécessaires à leur utilisation.
3. D'autoriser le CODIR à financer ce projet par la trésorerie courante, ou en cas de nécessité, à contracter un emprunt aux meilleures conditions du marché, en faisant usage de l'autorisation en matière de plafond d'endettement délivrée pour la législature 2021-2026.
4. D'autoriser le CODIR à signer tous les actes nécessités par les circonstances.

La rapportrice :  
Claire-Lise Cand